

*Chères Consoeurs, Chers Confrères,
Mesdames et Messieurs les Directeurs
d'Établissements,*

Nous continuons de vous tenir informés des nouveautés concernant MEDIPATH à travers cette nouvelle Newsletter.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Médipath grandit, car notre entreprise de santé doit s'adapter aux nouvelles réalités de la profession et pouvoir proposer à ses clients (professions de santé, établissements de soins qu'ils soient privés ou publics) les meilleures prestations pour leurs patients.

Cette croissance maîtrisée lui donne la possibilité d'accéder aux technologies les plus modernes pour faire bénéficier à nos patients, ou que ce soit sur le territoire, de la médecine personnalisée autorisant les soins les plus pointus qu'ils méritent.

C'est pour faciliter cet accès aux thérapies ciblées, que nous continuons à élargir notre offre en tests moléculaires et allons pouvoir proposer très rapidement le séquençage à haut débit en ce qui concerne la génétique des cancers.

Dans le cadre de la législation actuelle sur les actes innovants (RIHN), et pour que les patients puissent bénéficier de ces tests moléculaires, nous devons établir un partenariat actif avec l'ensemble des établissements de soins avec lesquels nous travaillons; c'est pourquoi notre direction proposera dans les prochaines semaines à chaque direction d'établissement, une convention personnalisée de partenariat.

Ce partenariat permettra de raccourcir de façon notable les délais de prise en charge des patients, et ce au plus près de leur lieu de résidence.

Olivier VIRE

Président
de Médipath



Notre plateforme de génétique somatique sur le site Medipath d'Aix-en-Provence - Marseille

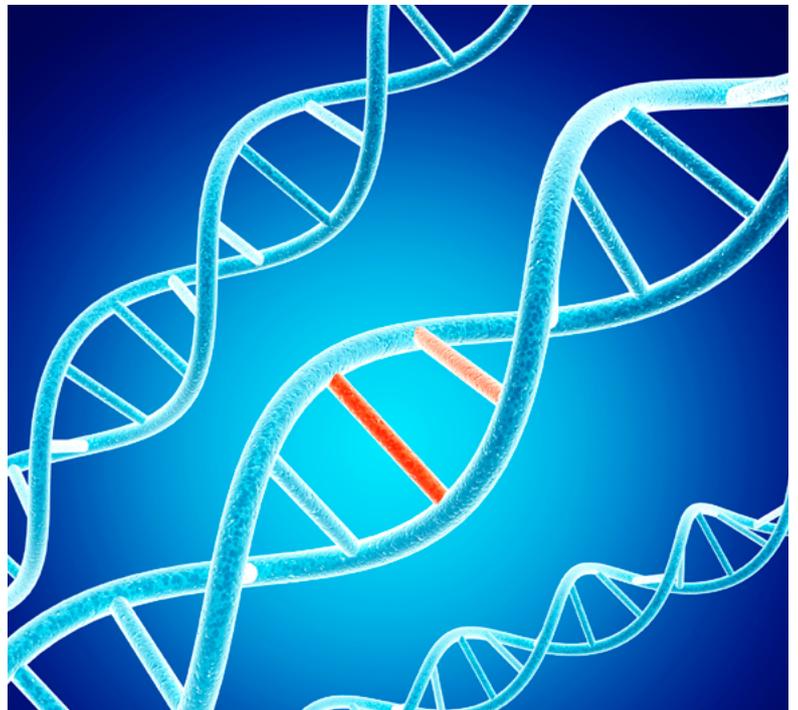
MEDIPATH se dote d'une plateforme moléculaire équipée de la technologie NGS et a recruté les compétences nécessaires pour mener à bien ce projet. Un ingénieur en Biopathologie doté d'une solide expérience vient compléter et diriger l'équipe de techniciens en pathologie moléculaire au service des médecins molécularistes de Medipath.

Cette plateforme va permettre de garantir à nos patients :

- une continuité de la chaîne de soins en oncologie,
- des délais de rendu optimisés, avec la production d'un compte rendu intégré pour le patient.

Un certain nombre d'actes hyper spécialisés resteront sous-traités à des plateformes INCa, mais les cas de routine (analyses moléculaires somatiques dans les cancers du poumon, colon et mélanome) pourront être traités suite au passage de conventions entre l'établissement de soins et Médipath. Cette convention fixera les modalités précises de la collaboration.

Ensemble construisons l'avenir.



Intégration de 6 nouveaux sites

Médipath continue son développement dans les régions d'Occitanie, Provence Alpes Côte d'Azur et région Parisienne.

Six cabinets d'Anatomie-Cyto-Pathologie, dont deux sites accrédités ont rejoint cette année notre groupe :

les sites médico-techniques d'Avignon, d'Avon-Fontainebleau, de Carcassonne, de Nîmes, de Perpignan et le site médical de Carpentras.

A ce jour, Medipath compte :

- 60 médecins associés, dont 3 auditeurs COFRAC,
- 6 pathologistes molécularistes,
- 5 médecins référents dans les réseaux d'expertise des pathologies rares de l'INCa,
- 260 salariés répartis sur 15 sites géographiques dont 9 plateaux techniques.

Ce déploiement nous permet de renforcer notre service centré sur une médecine de proximité, où la prise en charge de nos patients demeure au cœur de nos préoccupations.



DIAGNOSTIC ET EXPERTISE DE PROXIMITÉ EN CANCÉROLOGIE

Aix - Marseille | Alès | Avignon | Avon-Fontainebleau | Cannes - Antibes - Grasse | Carcassonne | Carpentras
Draguignan | Fréjus - St Raphaël | Hyères | La Ciotat - Marseille | Montpellier | Nîmes | Perpignan | Toulon